

S 1.5 ✓

Val-des-Lacs, Caroline Champoux

De: Stéphane Ferland <stephane@numerique.ca>
Envoyé: 18 janvier 2022 10:19
À: Val-des-Lacs, Caroline Champoux
Objet: Bâtisseur de formulaires

Salut Caroline,

Tel que discuté, voici un résumé de ce que nous allons créer.

Un module s'ajoutera dans votre console de gestion qui permettra de bâtir vous-même des formulaires, de façon très rapide. Il y aura tous les types de champs nécessaires, que ça soit des cases à cocher, du texte à remplir, des menus déroulants... etc.

Le citoyen pourra alors remplir ces formulaires directement sur votre site Web, et tout simplement cliquer sur le bouton soumettre en bas de la page pour vous l'envoyer. Vous allez recevoir les informations par courriel, et les informations seront dans une base de données.

En principe, on espère avoir assez de municipalités qui embarque dans le projet pour être capable le vendre à 500\$/année. Il n'y aura pas de limite de formulaire ou d'utilisateurs.

J'attends de vos nouvelles suite à votre caucus en février.

Merci et bonne journée!



Stéphane Ferland
Chargé de projets
stephane@numerique.ca
418 335-0804 # 209

[Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)

Val-des-Lacs, Caroline Champoux

De: Stéphane Ferland <stephane@numerique.ca>
Envoyé: 24 janvier 2022 12:05
À: Val-des-Lacs, Caroline Champoux
Objet: Module de formulaires - soumission
Pièces jointes: Offre de services - module de création de formulaires.pdf

Bonjour Caroline,

Comment ça va?

Voici la soumission officielle pour l'ajout du module de formulaire. Ça sera bien 500\$/année comme je t'avais parlé.

Dès que j'ai les signatures des municipalités qui embarquent dans le projet (minimum de 8) nous allons démarrer le projet, faire les tests, et ensuite installer ça sur ton site Web. Nous avons notre nombre minimum qui sont intéressés. Reste juste à avoir les signatures pour officialiser le tout.

N'hésite pas si tu as des questions,

Merci et bonne journée!



Stéphane Ferland
Chargé de projets
stephane@numerique.ca
418 335-0804 # 209

[Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)



Offre # 2537

Offre émise le 2022-01-24

Offre expire le 2022-04-24

Madame Nathalie Paquet
Municipalité de Val-des-Lacs
349, chemin de Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Qc) J0T 2P0

Autres	Coût
Module de création de formulaire (500\$ / année à partir du 1er du mois de la date d'activation du module)	500,00 \$

Initialer

Numérique.ca Téléphone : 418 335-0804 Télécopieur : 418 335-5444 info@numerique.ca

2

Termes du contrat



Veillez lire le présent document attentivement. Il renferme des renseignements importants sur vos droits et obligations ainsi que sur les limitations et exclusions qui s'appliquent à vous. Les dispositions des présentes s'appliquent si vous achetez des produits, des services ou du soutien technique.

Engagements de la Société

La Société déclare et s'engage envers Numérique.ca à utiliser les services dans le respect des conditions d'utilisation de la présente entente de services ainsi que de toutes les lois en vigueur sur les territoires concernés.

Modifications aux termes du contrat

Numérique.ca se réserve le droit de modifier les termes du contrat en tout temps ainsi que de déterminer si les changements apportés s'appliqueront et quand ils s'appliqueront aux clients existants et futurs. Toute modification prendra effet lors de sa publication sur le site Web de Numérique.ca (forfaits.numerique.ca/termesducontrat/). La reconduction de services entraîne automatiquement une acceptation des modifications aux termes du contrat. Numérique.ca s'engage à tenir informée la Société de toutes modifications sept (7) jours avant leur mise en application.

Propriété intellectuelle et code source

Les textes, les graphiques, les photographies, les images en mouvement, les sons, les illustrations, les logiciels, les visuels, les instructions, les procédures et les programmes créés ou mis au point par Numérique.ca restent la propriété de Numérique.ca qui se réserve la qualité d'auteur. Numérique.ca pourra utiliser l'ensemble des informations et renseignements issus de la mise au point des programmes. La Société aura la jouissance du site Web qui lui est destiné sans pouvoir le vendre ou le céder à des tiers sans l'accord exprès de Numérique.ca.

Programmes informatiques et composantes logicielles

Les différentes applications et technologies mises en place (tels que le code source et tous les outils de gestion notamment Soft-System, NumMail) demeurent la propriété de Numérique.ca et ne peuvent faire l'objet de modifications et/ou de revente. Soft-System est la propriété intellectuelle de Numérique.ca.

Limitation de responsabilité

Numérique.ca s'engage à reproduire le contenu fourni par la Société. Numérique.ca décline de ce fait toute responsabilité découlant des informations contenues sur les serveurs et véhiculées sur le site Web de la Société.

Il est de la responsabilité de la Société de s'assurer en tout temps de l'exactitude des renseignements fournis tels que le nom d'entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone et autres et que le contenu et les fichiers présents sur le site Web ne violent aucun droit appartenant à autrui et n'enfreignent aucune loi ou règlement sur les territoires concernés. Par conséquent, la Société s'engage à assumer l'entière responsabilité de la totalité du contenu de son site Web, de vérifier l'exactitude des renseignements s'y trouvant, de la qualité de l'orthographe et des traductions. Avant que Numérique.ca ne lui fournisse des services de soutien technique, la Société déclare que son ou ses systèmes informatiques ne contiennent aucun fichier ou donnée illégale.

La Société s'engage à fournir les contenus (textes, photos, vidéos, sons et/ou autres) nécessaires à la mise en ligne du nouveau site. Aucun travail ne sera débuté tant et aussi longtemps que lesdits contenus ne seront pas fournis à Numérique.ca. Advenant le cas où Numérique.ca est encore en attente de contenu quatre (4) mois après la signature du contrat, une pénalité de 400 \$ sera payable par la Société pour réactiver le dossier et les dates de livraison seront repoussées en conséquence. La société s'engage à payer tous les frais pour le droit d'utilisation des photos sur son site Internet.

Modification du site Internet via la console d'administration Soft-System

Par le biais de la console Soft-System, la Société aura l'autorisation de modifier le contenu du site Web à sa guise et, par conséquent, aura l'entière responsabilité légale de toute modification apportée par elle.

Mention du co-contractant sur le site Internet

La Société s'engage à indiquer visiblement et en tout temps, soit dans le bas de page ou dans une page réservée à cet effet, la mention « Une création Numérique.ca » ainsi qu'un hyperlien vers « www.numerique.ca » sur le site Web de la Société.

Nom de domaine

Il est entendu que le ou les noms de domaine sont la propriété de la Société. Numérique.ca garantit à la Société que tout nom de domaine acheté demeure sa propriété tant que celle-ci le renouvelle.

Élection de domicile

Pour les fins de l'application du présent contrat, les parties aux présentes élisent domicile dans le district judiciaire de Frontenac.

Annulation

Numérique.ca se réserve le droit de mettre fin à toute entente en donnant à la Société un préavis par courriel de sept (7) jours avant l'annulation. Numérique.ca remboursera alors à la Société la portion payée des services prévus à l'offre de services mais non exécutés. Toutefois, si la Société viole les conditions d'utilisation ou la présente entente de services, Numérique.ca se réserve le droit de résilier sans préavis la présente entente sans compensation. Dans ce cas, la Société devra assumer la responsabilité de son nom de domaine une fois l'entente de services annulée.

Terme du contrat hébergement site Web

Le contrat d'hébergement d'un site Web est d'une durée d'un (1) an et sera renouvelé automatiquement pour des périodes successives d'un (1) an à moins que la Société n'informe Numérique.ca par écrit au moins trente (30) jours avant la fin du contrat qu'elle souhaite mettre fin au contrat d'hébergement. Cependant, pour toute résiliation de contrat d'hébergement en cours, une indemnité égale au montant restant à courir sur le contrat devra être acquittée par la Société à Numérique.ca.

Modalités de paiement hébergement site Web

Les services Web récurrents fournis par Numérique.ca à la Société sont facturés selon les modalités suivantes : aux 1, 3, 6 ou 12 mois suivant la signature de l'entente au choix de la Société.

Confidentialité

Numérique.ca s'engage à ne pas divulguer les informations qui lui auront été communiquées par la Société et stipulées expressément confidentielles. De son côté, la Société s'engage à ne pas divulguer les informations relatives aux programmes, données, formules, méthodes ou tout autre renseignement communiqué par Numérique.ca dont elle aura eu connaissance. Toute divulgation volontaire ou involontaire exposera la Société à des poursuites judiciaires.

Termes de paiement et soumissions

Les soumissions et les offres de services données par Numérique.ca seront valides pour une période de 3 mois. Lors de la signature du contrat, la société CLIENTE recevra la facture associée au montant du dit contrat pour la première année selon les modalités suivantes : 100 % à la signature du contrat. Le montant récurrent sera facturé annuellement, automatiquement, et sera payable sur réception, jusqu'à ce que la société CLIENTE nous informe qu'elle désire annuler son inscription. Si la société CLIENTE désire annuler son inscription, elle devra informer Numérique.ca au moins 30 jours avant le renouvellement, sans quoi, l'inscription sera automatiquement renouvelée pour une nouvelle année. Dans le cas d'une demande d'annulation effectuée dans les délais, la société CLIENTE devra s'assurer d'avoir payé en totalité les frais encourus pour toute année en cours. À tout moment, si la société CLIENTE n'a pas payé le solde dû pour les services, Numérique.ca se réserve le droit de désactiver le site Internet. Le site Internet ainsi que tous les outils développés demeurent la propriété de Numérique.ca. Le nom de domaine demeure la propriété de la société CLIENTE, tant et aussi longtemps qu'elle paie pour son renouvellement. La société CLIENTE aura la jouissance d'utilisation du site ainsi que tous les outils suite au paiement des factures annuelles. Les heures de support incluses avec la proposition (s'il y a lieu), ne sont pas cumulables. Numérique.ca s'engage à informer la société CLIENTE de toute augmentation du tarif annuel au moins 90 jours en avance. Numérique.ca s'engage également à ne pas effectuer des augmentations du tarif annuel exagérées sans avoir de motifs raisonnables. Dans le cas d'une fermeture de la société CLIENTE ou de vente de la société CLIENTE, tous les soldes dus et tous les soldes en cours doivent être payés en totalité dans les 30 jours suivant la fermeture ou vente de la société CLIENTE. Si, pour quelques raisons que ce soit, la société CLIENTE n'est pas en mesure de payer la totalité des montants dus et en cours, le signataire pour la société CLIENTE s'engage personnellement à payer la totalité des montants dus et en cours.

Modalités de paiement

Les sommes dues par la Société sont payables à leur échéance. Dans le cas où la Société souhaite procéder au transfert de son site ailleurs que sur les serveurs de Numérique.ca, toutes les sommes dues devront être payées avant le transfert.

Non-paiement des factures

En cas de non paiement de la facture, Numérique.ca se réserve le droit de mettre fin au contrat et de suspendre les services d'hébergement fournis à la Société.

Frais de recouvrement

En sus des intérêts sur les factures impayées de même que des honoraires et déboursés judiciaires, un montant égal à 20% des montants dus sera exigible par Numérique.ca de la Société à titre de frais de recouvrement.



Engagement des parties



Entre :

Numérique.ca, une société constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et dont le siège social est sis au: 131, rue Notre-Dame Ouest Bureau 202, Thetford Mines (Québec) G6G 1J4
Ci-après : « Numérique.ca »

Et :

Madame Nathalie Paquet
Municipalité de Val-des-Lacs
349, chemin de Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Qc) J0T 2P0
Ci-après: « La Société Cliente »

Garantie de satisfaction de Numérique.ca

Numérique s'engage à offrir un produit de qualité et un suivi régulier pendant le projet. En hébergeant chez Numérique, nous vous garantissons une disponibilité à 99,5% du temps de votre site Web et une sauvegarde quotidienne de vos données.

Engagement entre la société CLIENTE et Numérique.ca

La société CLIENTE veillera à fournir tous les éléments et informations nécessaires ou utiles à la réalisation de la présente offre de services dans les meilleurs délais, et ce, à compter de la date de signature de la présente convention. Il collaborera avec le prestataire en vue d'assurer la bonne exécution de la convention, notamment en y allouant les moyens et le personnel nécessaire, en désignant un chef de projet et en répondant promptement aux interrogations du prestataire. À défaut pour le prestataire de recevoir les documents et informations du client dans les délais et formats prévus, il se réserve le droit d'informer le client de ce que les délais et échéances convenus sont postposés. Le client s'engage à payer les honoraires et les dépenses prévus à la présente offre de services et à tenir à jours ses informations de contact.

Entente de confidentialité

Dans un soucis de respect mutuel, Numérique.ca et la société CLIENTE s'engagent à maintenir la confidentialités du contenu de cette offre de services, ainsi que de toute information découlant de celle-ci.

Signature des parties

_____, ce _____

_____ Lieu	_____ Date
_____ Signataire autorisé de la Société Cliente	_____ Signataire autorisé de Numérique.ca
_____ Nom	_____ Nom
_____ Fonction	_____ Fonction

